

5.00 crédits	15.0 h	Q1
--------------	--------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	La question de la sécurité accompagne inévitablement tout projet de gestion, de conservation et de mise en œuvre d'une politique d'accès aux documents et données. La présence de documents hybrides (sur support papier et en version électronique) ou, de plus en plus, exclusivement en format électronique, suscite un enjeu majeur de disponibilité, d'intégrité, de confidentialité, de non-répudiation et d'authentification des données contenues dans ces documents. Des règles juridiques s'imposent en la matière : il s'agit des obligations de prendre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles en présence de données à caractère personnel ainsi que de déclarer à l'Autorité de protection des données toute violation des données ; et de la répression pénale du hacking tant interne qu'externe. La norme ISO 27000, norme générale sur la sécurité des systèmes d'information, mérite aussi toute l'attention.
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant-e sera en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• connaître les exigences légales en matière de sécurité des données;</li> <li>• élaborer une politique de sécurité des données intégrant tous les aspects à prendre en compte (techniques et organisationnels);</li> <li>• identifier des situations d'accès non autorisés (hacking externe et hacking interne).</li> </ul>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation s'appuiera sur des prestations individuelles des étudiants durant le semestre (rédactions de clauses, correction de faux contrats, résolution de casus, ...) et sur un examen écrit comprenant des questions de compréhension et des questions d'application (par la résolution de cas pratiques correspondant à ceux vus au cours).
Méthodes d'enseignement	<p>Cours magistral présentant la matière théorique illustrée de nombreux cas de jurisprudence et situations réelles.</p> <p>Participation active des étudiant-es, notamment pour les familiariser à la rédaction de clauses contractuelles ou de marchés publics, impliquant un travail préparatoire, individuel ou en groupe selon l'exercice, avec présentation ou discussion collective.</p> <p>Les étudiant-es auront à leur disposition un diaporama ainsi qu'un portefeuille de lecture contenant des documents législatifs, jurisprudentiels et doctrinaux.</p>
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les dispositions spécifiques du RGPD relatives au devoir de sécurité des données à caractère personnel et aux violations des données règlement européen général pour la protection des données (RGPD);</li> <li>• La loi relative à la criminalité informatique et la jurisprudence en la matière.</li> </ul> <p>La norme ISO 27000 sur la sécurité de l'information : Technologies de l'information — Techniques de sécurité — Systèmes de management de la sécurité de l'information.</p>
Faculté ou entité en charge:	EHAC

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en archivistique, gestion et droit des données	ARGD2MC	5		